



# Communiqué

## Une nouvelle envolée : le Centre Jules-Léger passe aux mains de la francophonie ontarienne

**OTTAWA - le mardi 18 août 2020** – Le 17 août 2020 aura marqué les livres d'histoires de la francophonie ontarienne - le premier jour où la gouvernance du Centre Jules-Léger, le centre d'excellence en éducation pour les élèves francophones sourds, malentendants, aveugles, en basse vision ou sourds-aveugles et ayant des problèmes graves d'apprentissage, aura passé aux mains de la communauté franco-ontarienne, après plusieurs années de revendications.

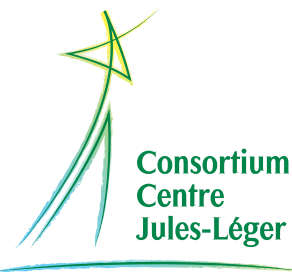
« Depuis quatre décennies, le Centre Jules-Léger, en partenariat avec la communauté francophone de l'Ontario, veille à ce que les enfants et les élèves francophones ayant des besoins particuliers puissent réaliser leur plein potentiel, » déclara l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation de l'Ontario. « Ce transfert renforcera la prestation de l'éducation en langue française aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et veillera à ce que la culture et la langue françaises soient intégrées dans l'apprentissage et la communauté. Je tiens à remercier sincèrement le Consortium CJL de son travail remarquable et de son dévouement pour assurer le transfert harmonieux de la gouvernance du Centre Jules-Léger » conclua-t-il.

Cette célébration historique représente un grand pas envers la justice des droits des francophones en Ontario. Rappelons que la Cour Suprême du Canada a conclu, à plusieurs reprises, que l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* établit le droit que détient la communauté d'expression française de l'Ontario à la gestion et le contrôle des programmes et des établissements d'éducation en langue française, incluant le Centre Jules-Léger.

« Cette première journée marque un renouveau, l'occasion pour la communauté francophone de se doter d'un centre d'excellence à la hauteur de ses aspirations, un partenaire clé de la communauté scolaire en matière d'éducation en enfance en difficulté, » affirma Johanne Lacombe, première présidente du Consortium. « Je veux tout particulièrement remercier les parents, qui ont revendiqué notre droit à la gestion de ce Centre, ainsi qu'à l'équipe de gens déterminée et passionnée qui s'est livrée à bâtir le Consortium depuis sa création en décembre 2017. »

« Nous attendons les élèves et les membres de notre équipe avec impatience, » avoue Jean-François Boulanger, directeur de l'éducation du Consortium. « Notre équipe d'expérience est énergisée et seront présents aux quatre coins de l'Ontario dès l'automne. »

Rappelons que le 14 décembre 2017, le gouvernement de l'Ontario modifia la *Loi sur l'Éducation* pour créer une nouvelle entité sans but lucratif nommée le Consortium Centre Jules-Léger (Consortium), dorénavant responsable de la gouvernance des écoles provinciales



# Communiqué (suite)

et écoles d'application existantes connues sous le nom de Centre Jules-Léger, en lui attribuant les pouvoirs et fonctions d'un conseil scolaire. Ce nouveau conseil scolaire unique collabore avec les 12 conseils scolaires francophones de l'Ontario pour livrer une éducation spécialisée, compétente, en français et accessible à tous les élèves et le personnel enseignant, situés aux quatre coins de la province.

- 30 -

Pour plus de renseignements ou pour toutes demandes d'entrevue, veuillez visiter le [www.ccjl.ca](http://www.ccjl.ca) ou communiquer avec Céline Bourbonnais, gestionnaire des communications à [celinebourbonnais1@gmail.com](mailto:celinebourbonnais1@gmail.com) ou au 613-791-1752.